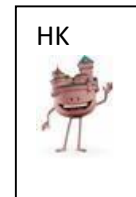


**DEVELOPPEMENT DE LA DYNAMIQUE DES CHATEAUX FORTS PAR LA COLLECTIVITE EUROPEENNE
D'ALSACE (rapport N° 6342)**

Demande de marque figurative de l'Union européenne n°018846435.

La Collectivité européenne d'Alsace, propriétaire du Haut-Kœnigsbourg depuis janvier 2007, a déposé la marque « *Château du Haut-Koenigsbourg* » en 2010 en vue de protéger et de maîtriser l'utilisation et l'exploitation par des tiers du nom, de l'image ou de tout signe distinctif et de la marque figurative et semi-figurative se rapportant au château du Haut-Koenigsbourg (renouvellement effectué en décembre 2020 pour 10 ans).

Image du château du Haut-Kœnigsbourg, cette mascotte dénommée « *HK* » est liée à la marque « *Château du Haut-Koenigsbourg* », au même titre que le logo et la marque verbale. Elle enrichit cette dernière, en facilite l'appropriation par le public familial scolaire et extra-scolaire et crée un attachement émotionnel.



La mascotte et ses déclinaisons sont utilisées sur les documents de communication et d'interprétation : site internet, réseaux sociaux, affiches, panneaux de médiation, goodies, supports papiers...

Un cabinet spécialiste de la propriété intellectuelle (marché public de la Direction des Affaires Juridiques) a conseillé le dépôt de marque de la mascotte auprès de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, dans les classes 16, 25, 28, 35, 37, 39, 41 et 43 des produits concernés :

- **16** : Papeterie; affiches; albums; brochures; calendriers; cartes; livres; journaux; prospectus; instruments d'écriture; livrets imprimés; livrets d'information; livrets consacrés aux jeux; manuels instructifs; mots croisés
- **25** : Vêtements, chapellerie; ceintures [habillement]; cravates; foulards; casquettes; t-shirts
- **28** : Jeux; jouets; jeux éducatifs électroniques; châteaux [jouets]; peluches [jouets]; figurines [jouets]
- **35** : Diffusion d'annonces publicitaires; publicité en ligne sur un réseau informatique; publication de textes publicitaires; relations publiques; diffusion de matériel publicitaire [tracts, prospectus, imprimés, échantillons]; services de vente au détail de livres, manuels instructifs, jeux, jouets
- **37** : Restauration et nettoyage de monuments et d'édifices
- **39** : Organisation de voyages; réservation de places de voyage; préparation de trajets pour voyages éducatifs; organisation et réservation d'excursions ; organisation de visites touristiques guidées;
- **41** : Education; Formation; Divertissement; Activités sportives et culturelles; publication de livres et de manuels; organisation et conduite de colloques; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs; informations en matière de divertissement; organisation de jeux éducatifs; conduite de visites guidées; animation de visites guidées de sites culturels à des fins éducatives; services de billetterie [divertissement]; organisation de spectacles et d'événements culturels; réservation de billets pour des événements culturels; Prestation de services de guichet de retrait de tickets prépayés pour des événements de divertissement et culturels; expositions de musée; services éducatifs, culturels et pédagogiques fournis par des musées
- **43** : Services de restauration (alimentation), Hébergement temporaire, services de bars, cafés-bars; services de restauration rapide.

Exemples de déclinaisons de la mascotte HK (variantes illustrées) protégées au titre d'un « dépôt de dessins et modèles » pour 5 ans (extraits des 23 déclinaisons de la mascotte) :



Pour information, le coût de l'opération est prévu au budget du Haut-Koenigsbourg.

Honoraires du cabinet d'avocats : 4 495 € HT + TVA à 20 % (899 €)

Taxe EUIPO (Union européenne) pour dessins et modèles (non soumis à TVA) : 4 765 €

Total : **10 159 € TTC.**